

**Présidente du débat ImPACtons  
Propos d'ouverture du débat public  
sur le plan stratégique national de la PAC**

**Salon de l'agriculture – dimanche 23 février 2020**

Monsieur le Ministre,

Madame la Secrétaire d'Etat,

Mesdames, Messieurs, bienvenus au lancement du premier débat public sur l'agriculture française.

Je crois que toutes les personnes présentes ici aujourd'hui, se posent ou se sont posées, dans les dernières semaines, deux questions : Pourquoi un débat public sur l'agriculture ? Pourquoi aborder un sujet si spécifique, et technique, comme l'agriculture avec le grand public ?

*Pourquoi un débat sur l'agriculture française ?*

La France, comme tous les autres Etats-Membres de l'UE doit présenter dans le cadre de la révision de la PAC, un plan stratégique national. Il s'agit d'un plan qui doit établir un diagnostic de la situation agricole française, définir une stratégie et détailler la manière dont les subventions de la PAC seront concrètement distribuées en France. Ce plan devra être approuvé par la Commission européenne, mais en France il doit faire aussi l'objet d'une évaluation, en particulier de la part de l'Autorité Environnementale (dont je salue et remercie le président présent avec nous aujourd'hui). Ce plan ayant nature à avoir un impact socio-économique et environnemental considérable, il rentre dans le champ de saisine obligatoire de la Commission nationale du débat public. La CNDP a décidé d'activer une procédure de débat public et soumettre ce sujet à l'avis des citoyens, conformément à la loi, en considérant que ce débat était avant tout et surtout nécessaire.

Nécessaire au regard des enjeux liés à l'agriculture et son devenir, aux regards des attentes des agriculteurs, à ce qu'ils vivent et aux questionnements de la société. Enfin, au regard de la révision de la PAC qui se prépare.

*Mais est-il possible de parler d'un sujet si spécifique et à fort enjeu avec le grand public ?*

Oui ; nous avons déjà prouvé, à la Cndp, qu'aucun sujet n'est trop technique ou compliqué pour ne pas être débattu au sein de la société. Toutefois, je tiens à le dire ici, aujourd'hui, de manière très simple :

Ce débat ne sera pas le débat où le grand public parlera à la place des agriculteurs, où ces derniers ou leurs représentants seront exposés à des jugements de valeurs, il ne sera pas non plus le débat des experts, de ceux qui croient que seuls « ceux qui s'y connaissent ont le droit de donner un avis ».

Il ne s'agit pas de faire de tous les citoyens des experts d'agriculture ni des agriculteurs les seuls légitimes à s'exprimer sur le sujet. Il s'agit d'avoir un cadre d'échange éclairé et organisé pour permettre un dialogue entre toutes les parties. Chacun aura une place. La commission sera à l'écoute de tout le monde, sans distinction, pour les prochains trois mois.

Ce débat se veut ouvert, loyal, pluriel et contradictoire. Nous vous présenterons tout à l'heure dans le détail nos propositions et notre travail.

Je termine juste en me permettant de souligner un hasard de calendrier : ce débat public est à la fois le 100<sup>ème</sup> débat réalisé par la Cndp, depuis ses 25 ans d'existence, et le tout premier sur ce sujet.

C'est donc notre centième fois, et une toute première fois.

Il ne me reste qu'à vous inviter donc à accueillir ce débat avec la même attention que l'on prête aux choses anciennes et avec le même enthousiasme et engagement que l'on réserve aux choses nouvelles.